



DOSSIER COMMUNAL

D'INFORMATION DES ACQUEREURS ET LOCATAIRES DE BIENS
IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
MAJEURS

LATTES

I) Fiche synthétique

Fiche synthétique des risques inondation

II) PPR Inondation Appliqué par anticipation

Extrait cartographique

FICHE SYNTHÉTIQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES

COMMUNE DE LATTES

RISQUE IDENTIFIÉ : Risque inondation

I) DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE INONDATION

Le risque inondation sur la commune de LATTES a conduit Monsieur le Préfet à prescrire un PPRI sur cette commune le 21/09/2005, celui approuvé en 1997, ayant été annulé par le TA de Montpellier en Juillet 2005.

M. le préfet a décidé d'appliquer par anticipation le P.P.R. en date du 30 mai 2007.

Nature de la crue :

La commune de Lattes est située dans le bassin versant du LEZ, à la confluence du Lez et de la Mosson, en bordure des étangs du Méjean et de l'Arnel, réceptacles des crues.

Le risque d'inondation de la commune de Lattes est induit par le débordement des cours d'eau et le ruissellement pluvial.

Le Lez est endigué sur la totalité de son linéaire dans la traversée de la commune de Lattes, ce qui induit un risque de rupture de digue en cas d'événement exceptionnel.

Le réseau hydrographique est composé principalement des cours d'eau suivants : Le Lez, la Mosson, la Lironde, le Rieucoulon, le Lantissargues, et le Nègue-Cats.

Caractéristiques de la crue :

Les événements historiques marquants sont : 1933, 1955, 1963, 1976, 1979, 2002, 2003 et 2005

Intensité et qualification de la crue :

La crue est composée de 2 paramètres : la hauteur de submersion et la vitesse d'écoulement. Suivant l'intensité de ces éléments, la crue est qualifiée en types d'aléas dont la représentation figure sur la cartographie ci-jointe :

- aléa grave : hauteur de submersion supérieure à 0,50 m.

: ou vitesse supérieure à 0.50 m/s

- aléa modéré : hauteur de submersion inférieure à 0,50 mètre et vitesse inférieure à 0,50m/s.